

## **Débat sur la proposition de loi concernant l'instauration de paquets de cigarettes neutres.**

### **Intervention de Daniel Senesael pour le groupe PS**

Je ne crois pas qu'il soit aujourd'hui nécessaire de revenir au sein de cette commission sur les conséquences néfastes liées à la consommation des produits du tabac, conséquences dommageables que nous connaissons tous.

Ce qui nous paraît évident également, c'est cette nécessité de continuer à mener une véritable politique de lutte contre le tabac. Mais une politique qui doit être réfléchie, cohérente et efficace. Il serait d'ailleurs indispensable - me semble-t-il - d'entendre la Ministre sur la politique qu'elle envisage de mener en la matière.

Nous sommes évidemment tout à fait conscients que les paquets de cigarettes servent aujourd'hui eux-mêmes de support, d'espace publicitaire et peuvent s'avérer en soi de véritables incitants à la consommation. Des incitants à la consommation en particulier pour les jeunes et les femmes. C'est, en effet, le seul espace publicitaire qui demeure pour l'industrie du tabac et elle l'investit donc pleinement.

En imposant le paquet générique, c'est-à-dire en imposant un packaging uniforme et qui ne serait donc ni attractif ni séduisant, il nous semble en effet possible d'éviter l'entrée d'un certain nombre de non-fumeurs dans le tabagisme. Cela tout en accroissant davantage encore l'impact des messages sanitaires présents sur les paquets.

La mesure qui est mise en œuvre en Australie depuis décembre 2012 semble, par ailleurs, avoir un impact réel sur les consommateurs. Il serait d'ailleurs intéressant de pouvoir avoir une évaluation précise de l'expérience australienne dans ce cadre.

Par ailleurs, une nouvelle directive sur les produits du tabac a été approuvée l'année dernière par le Parlement européen. Si celle-ci réserve une plus large place aux avertissements sanitaires, elle permet aussi aux Etats de prendre des mesures supplémentaires en termes de conditionnement si ceux-ci le désirent.

Le Groupe PS estime donc que l'instauration du paquet neutre constitue un pas dans la bonne direction en matière de lutte contre le tabac particulièrement à l'égard des jeunes et il nous semble donc important de pouvoir faire primer les intérêts de santé publique à cet égard !

Je vous remercie.